



Regroupement familial sur place

Par **nanou_old**, le **21/11/2007** à **14:12**

bjr, j'ai déposé un dossier de regroupement familial sur place dont le bénéficiaire été mon mari il vient d'avoir un récépissé "vie privé vie familial" sachant qu'à la base on avait tout les deux un titre mentio "étudiant" est ce que pour moi le changement de statut va être automatique merci d'avance je m'inquiète un peu